

À VOS AFFAIRES

sur cyberpresse.ca

INVESTIR

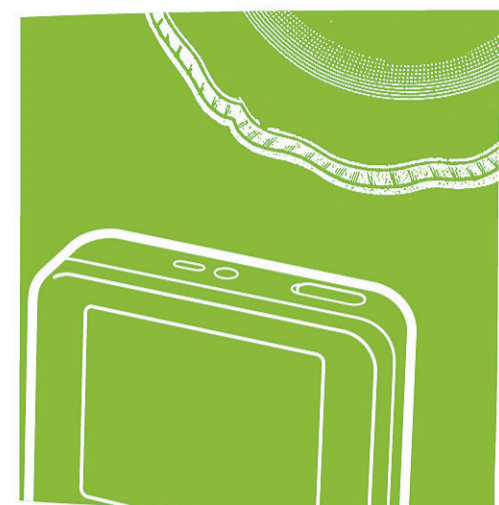
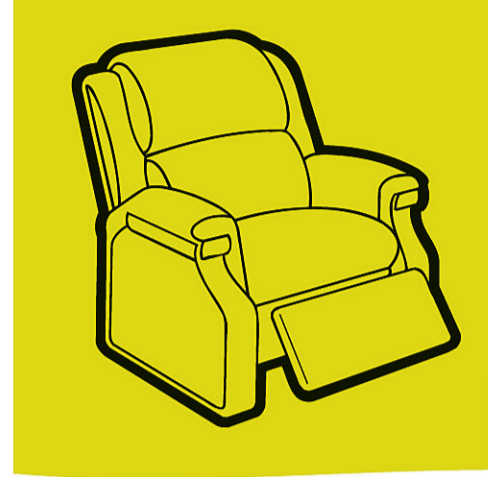
Quelles sont les actions à surveiller cette semaine? Consultez lapresseaffaires.com/investir

PORTEFEUILLE

Créez et gérez votre portefeuille de placements en ligne sur lapresseaffaires.com/portefeuille

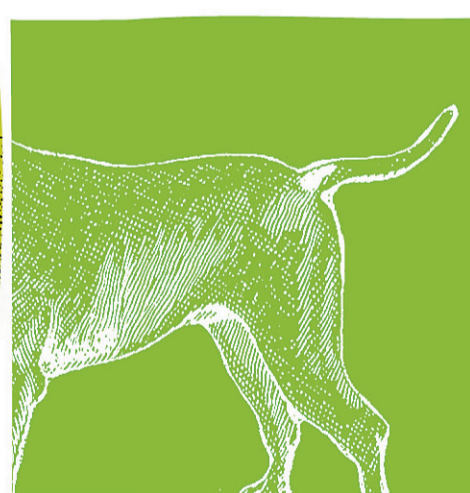
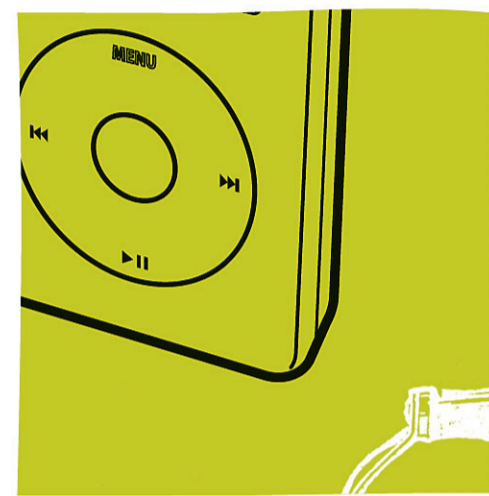
SOUS LA LOUPE
NOUVEAUX MARIÉS
EXPÉRIMENTÉS

PAGE 3



UN PEU DE MÉNAGE
DANS VOTRE MÉNAGE...

TES BIENS, MES BIENS, NOS BIENS



Vous êtes quinquagénaire en instance de mariage? Jeunes mariés? Conjoint de fait de longue date? Unis civilement? Avec ou sans contrat matrimonial? Si les choses tournent mal — décès, séparation —, comment se fera le partage de vos biens? Mal, peut-être. Mieux vaut prendre quelques précautions. Sait-on jamais.

NOTRE DOSSIER EN PAGES 2 ET 3



ILLUSTRATION PHILIPPE TARDIF, LA PRESSE

WWW

Actualité
Actions de l'heure
Portefeuille
Cotes boursières
Conseils d'experts
Forums et blogs
Démarrage d'entreprise

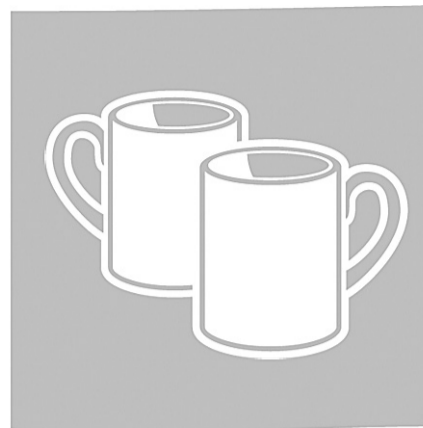
• LaPresseAffaires

cyberpresse.ca

À VOS AFFAIRES

TES BIENS, MES BIENS,

Pour y voir plus clair dans votre ménage, il faut dépoussiérer vos notions de régime matrimonial. Voici la suite...



À qui les REER?



MARC TISON

Les épargnes enregistrées accumulées avant le mariage sont exclues de la valeur partageable du patrimoine familial, tout comme le rendement qu'elles procureront durant le mariage. Seuls seront partagés les cotisations faites durant le mariage et les gains qu'elles produisent.

Comment distinguer les deux? Sylvain Carpentier suggère d'ouvrir un nouveau compte REER dès le mariage et d'y faire désormais les nouvelles cotisations.

Et si je paie une partie de la maison avec un héritage?

Ni les donations ni les héritages reçus avant ou pendant l'union par un des conjoints ne sont inclus dans le patrimoine familial. Si, pendant le mariage, vous utilisez un héritage pour acheter la résidence familiale ou pour l'améliorer, la somme versée sera soustraite du partage. « Si l'héritage a servi à acquitter le quart de la valeur du bien, le quart de sa plus-value est déductible du patrimoine », ajoute M^e Sylvain Carpentier.

Société d'à quoi?

Que vous soyez marié religieusement ou civilement, vous avez dit oui à un régime matrimonial. Depuis 1970, le régime légal – le régime par défaut,

quoi –, est la société d'acquêts. Si vous êtes marié depuis cette date et que vous n'avez pas de contrat de mariage, c'est le régime qui s'applique automatiquement. Ce régime distingue les biens qui étaient propriétés de chaque conjoint avant le mariage – les « propres » – et les biens acquis durant l'union – les « acquêts ». Lors de la dissolution de l'union, chaque conjoint a droit à la moitié de la valeur des acquêts du ménage.

Tout ce qui n'est pas propre – c'est net – est acquêt. Les salaires et les revenus de placements gagnés durant l'union et les biens qu'ils servent à acquérir sont des acquêts. Les biens reçus par donation ou héritage, avant ou durant le mariage, font partie des propres.

La séparation de biens

Le régime de séparation de biens doit faire l'objet d'un contrat de mariage pour s'appliquer. Les biens acquis avant ou pendant l'union, à l'exception de ceux qui composent le patrimoine familial, ne sont soumis à aucun partage. À la dissolution du régime, chacun repart donc avec ses billes – quelle que soit la hauteur du tas.

Comme conjoint de fait, suis-je assujéti à la Loi sur le patrimoine familial?

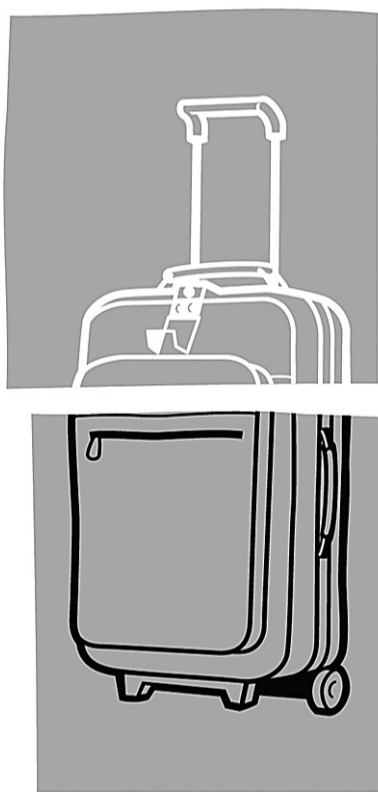
Eh non. Le patrimoine familial ne s'applique qu'aux conjoints mariés ou en union civile. Qu'advient-il alors des biens achetés durant la cohabitation? Ils demeurent propriété de celui qui les a payés. Le pro-

priétaire de la maison ne la partage pas, même si son conjoint de fait a pu, directement ou indirectement, contribuer au paiement de l'hypothèque.

Pourquoi pas l'union civile?

Depuis 2002, les couples peuvent convoler en union civile. Cette nouvelle mesure accordait les mêmes droits et comportait les mêmes obligations qu'un mariage, notamment pour les couples homosexuels. La Loi sur le patrimoine familial s'applique à l'union civile, de même, s'il n'y a pas de contrat, que le régime de la société d'acquêts.

L'union civile peut être célébrée devant notaire... et dissoute devant notaire plutôt qu'au tribunal, si aucun enfant commun n'est en cause.



Des précautions avant de convoler (et même après)

MARC TISON

Futur conjoints d'une seconde union?

Le notaire Michel Beauchamp y va d'un conseil primordial: « Consultez d'abord un juriste pour établir les conséquences de l'union! » Une fois informés des provisions de la Loi sur le patrimoine familial, « il arrive que les gens décident de ne pas se marier », dit-il. Avec un contrat de mariage ou d'union civile, les conjoints pourront choisir un autre régime que la société d'acquêts, y inscrire les biens que chacun possédait avant l'union et leur valeur.

Une liste de mariage...

Surtout lors d'une seconde union ou d'un mariage tardif, la Chambre des notaires recommande d'inscrire dans un contrat de mariage la liste et la valeur des biens qui sont la propriété de chacun au moment de l'union. On pourra aussi y indiquer la valeur des REER.

Signez un contrat de cohabitation

Le Code civil ne reconnaît pas l'union de fait. C'est pourquoi il est prudent de signer un contrat de cohabitation, ou convention d'union de fait, qui précisera les conditions de vie commune. Ce contrat peut inclure les biens apportés par chacun, la

propriété de la résidence commune, la contribution de chacun aux charges domestiques, le sort de l'ensemble des biens si une conclusion malheureuse survient, l'éventuel paiement d'une pension alimentaire après une rupture, une compensation pour le parent qui interromprait sa carrière pour s'occuper des enfants...

À défaut de contrat, une liste signée par les deux conjoints lèvera tout doute futur sur la propriété des meubles et autres biens. Et il n'est jamais trop tard pour dresser une telle liste, même pour les conjoints mariés...

Attention aux testaments

Effet pervers du patrimoine familial: « L'époux survivant doit payer à la succession de l'époux décédé sa valeur dans le patrimoine familial », rappelle M^e Michel Beauchamp. Embêtant si vous devez verser la moitié de la valeur de votre maison aux enfants du premier mariage de votre défunt conjoint.

Mais il y a une parade. « Dans un contrat de mariage, les conjoints peuvent se léguer réciproquement et de manière irrévocable leurs droits au partage du patrimoine familial, ce qui assurera que le survivant ne recevra pas de réclamation de la part des héritiers de l'autre », avise Sylvain Carpentier.

Si un testament n'en dispose pas autrement, c'est l'héritier légal

qui héritera des biens du conjoint de fait – la moitié du condo acheté en commun, par exemple. Conjoints de fait: testez.

Conservez vos factures...

En union de fait ou en régime de séparation de biens, mieux vaut conserver précieusement les factures des biens coûteux dont on fait l'acquisition. Si un bien est acheté en commun, assurez-vous que les deux noms sont inscrits sur la facture.

Les deux noms sur le contrat?

Si vous achetez une maison en commun, il faut vous assurer que les deux noms figurent sur le contrat d'achat – ce qui, en termes techniques, s'appelle une copropriété par indivision.

Sinon, il faut signer devant notaire une convention d'indivision, qui stipule que les deux conjoints sont propriétaires de la résidence commune.

Vous constatez une injustice?

Votre conjoint a encaissé tous ses REER trois mois avant de vous quitter? Vous achetez une maison le lendemain de votre mariage, mais votre conjoint vous quitte six mois plus tard? Vous avez investi vos revenus dans des biens inclus dans le patrimoine alors que votre conjoint utilisait les siens pour des biens exclus? Un tribunal pourra vous accorder une compensation ou un partage inégal.

À CONSULTER:

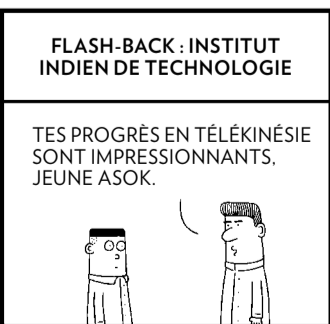
-Éducaloi

Dans la fenêtre Répertoire d'information juridique, sous Famille et successions, Mariage et union de fait (www.educaloi.qc.ca)

-Chambre des notaires du Québec

Sous l'onglet Infos juridiques, Union civile et mariage (www.cdnq.org)

DILBERT



ÉCRIVEZ-NOUS!

Le cahier À vos affaires du dimanche traite de vos préoccupations en matière de consommation, de finances personnelles et de formation. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et commentaires.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresseaffaires.com

SUDOKU

		5						
8			7		4			1
				3	8	9		
	7							3
	9		4		1			
5			2			4		1
		1					5	4
4					9			8
		3			2			

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

8	2	1	7	9	5	4	3	6
3	5	7	4	6	2	9	1	8
6	9	4	3	8	1	5	2	7
9	1	8	2	5	6	7	4	3
5	6	3	1	4	7	8	9	2
7	4	2	9	3	8	1	6	5
4	8	9	5	2	3	6	7	1
2	7	6	8	1	4	3	5	9
1	3	5	6	7	9	2	8	4

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

Niveau de difficulté : TRÈS DIFFICILE

1096

Par Fabien Savary

1095

LES NÔTRES

Quelques cas de figures (plus ou moins connues)

MARC TISON

Marie-Antoinette et Louis

Marie-Antoinette achète une propriété de 100 000\$ en 1990. L'hypothèque est acquittée en 2002. Elle épouse Louis en 2003, alors que la valeur de leur petit château a atteint 230 000\$. Marie-Antoinette perd la tête pour un collègue et tranche en sa faveur en 2008. La propriété vaut 260 000\$ au moment du divorce.

La propriété étant entièrement payée au moment du mariage, elle est totalement exclue du patrimoine lors du partage.

Valeur partagée au divorce: 0\$

Marius et Olive

Olive achète une propriété de 150 000\$ en 1998. Au moment de son mariage avec Marius, en 2000, la propriété vaut 175 000\$ et le solde hypothécaire s'élève encore à 25 000\$. Ils divorcent en 2008. La propriété, maintenant entièrement payée, a atteint une valeur de 280 000\$. Olive récupère le noyau de son investissement, soit la valeur nette au mariage, plus, dans les mêmes proportions, sa part de la plus-value réalisée durant leur union.

Le reste est partagé en deux.

Valeur nette à la séparation: 280 000\$

Moins la valeur nette au mariage (175 000\$ - 25 000\$): 150 000\$

Moins la part de la plus-value réalisée durant l'union (150 000\$/175 000\$ x 105 000\$): 90 000\$

Valeur partagée à la séparation: 40 000\$

M. Nelson et Lady Hamilton

M. Nelson et Lady Hamilton se sont mariés en 2001. M. Nelson a acheté une maison flottante en 2002 d'une valeur de 140 000\$. Leur mariage sombre en 2008, alors que cette résidence, qui vaut maintenant 180 000\$, est encore grevée d'un solde hypothécaire de 70 000\$.

Valeur au divorce 180 000\$

Moins la dette au divorce: 70 000\$

Valeur partagée au divorce: 110 000\$

Roméo et Juliette

Roméo, divorcé de sa première femme dont il a eu un fils, vit en union libre avec Juliette depuis

2001. Ils ont acheté en commun une maison en 2003, au prix de 220 000\$. En 2008, Roméo chute du balcon et meurt d'une rupture d'intestins, intestat. La maison vaut alors 275 000\$, et il reste 155 000\$ à acquitter sur le prêt hypothécaire.

Le fils de Roméo, héritier désigné par le Code civil, se retrouve copropriétaire avec Juliette d'une résidence de 275 000\$.

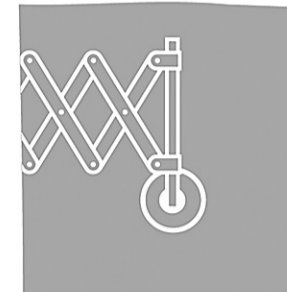
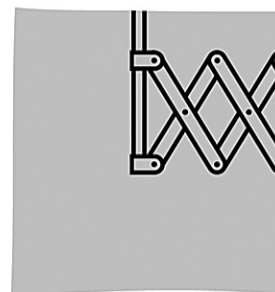
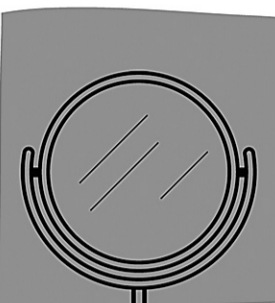
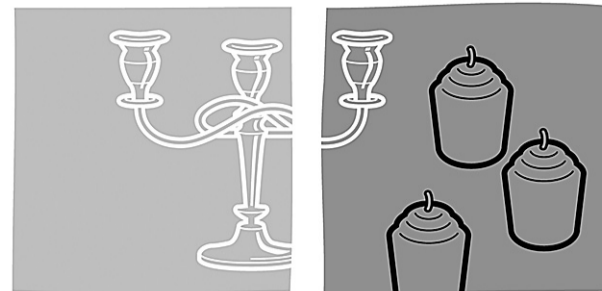
Napoléon et Joséphine

Napoléon et Joséphine convolent à 45 ans, en 2002. Fin stratège en matière de retraite, Napoléon a accumulé 250 000\$ en REER, avec un rendement annuel de 8%. Il y contribue à raison de 10 000\$ par année. Il répudie Joséphine cinq ans plus tard. Son REER a alors atteint 426 000\$. Seules les cotisations durant le mariage et leur rendement font partie du patrimoine familial.

Cotisations au REER durant le mariage: 50 000\$

Rendement réalisé durant le mariage sur ces cotisations: 8600\$

Valeur partageable au divorce: 58 600\$



SOUS LA LOUPE

Nouveaux mariés expérimentés

MARC TISON

André et Monique, tous deux dans la cinquantaine, se marient cet été. Et comme ce sont des conjoints d'expérience -, ils sont ensemble depuis cinq ans et sont tous deux vétérans d'un premier mariage -, ils tiennent à planifier le juste partage de leur patrimoine respectif. La pierre d'achoppement est la maison que Monique a achetée en 2004.

Elle désire vendre la moitié de sa propriété à André. «Nous essayons de déterminer une façon de régler la transaction qui serait équitable pour les deux, expriment-ils. Comment devons-nous nous y prendre?»

La maison, payée 135 000\$, vaut maintenant environ 210 000\$. Monique avait retiré 20 000\$ de son REER pour verser une mise de fonds de 33 000\$. Il reste encore 18 667\$ à rembourser dans ce RAP. Le solde de l'hypothèque initiale de 102 000\$ s'établit maintenant à 98 000\$.

Le couple a préparé une proposition d'achat dans laquelle André acquerrait la moitié de la maison, soit 90 000\$ sur la valeur qu'ils ont convenu de fixer à 180 000\$. André prendrait en charge la moitié des paiements hypothécaires. Il rembourserait ainsi 49 000\$ de capital et devrait donc verser 41 000\$ à Monique. «Problème: je n'ai pas l'argent pour payer ma moitié, confie André. Et je ne peux pas hypothéquer la moitié de la maison.» Dilemme et discussions...

André songe également à prendre en charge les versements de l'hypothèque actuelle jusqu'à concurrence de sa part de 90 000\$. Monique n'aurait alors qu'à rembourser les 8000\$ restants.

Mais comme le fait valoir Pierre Renaud, planificateur financier principal au Groupe Scotia, André aurait alors à supporter une mensualité disproportionnée, qui l'empêcherait de supporter confortablement sa part des dépenses courantes du ménage.

Un peu de calcul

La notaire M^c Rima Bou Merhi, de l'étude de M^c Kevork Kevorkian - cabinet fréquemment appelé à collaborer avec l'équipe de M. Renaud -, rappelle que, depuis 1989, la loi impose le partage du patrimoine familial en parts égales en cas de séparation, d'annulation, de divorce ou de décès. Ce patrimoine inclut notamment la résidence familiale et les droits acquis durant le mariage dans un régime de retraite ou la Régie des rentes du Québec.

La portion de propriété libre de dette au moment du mariage, donc la part qui appartient déjà à Monique, sera soustraite du partage à la dissolution de l'union, indique M^c Bou Merhi. Monique récupérerait ainsi la valeur convenue de la propriété au moment du mariage (180 000\$), moins les dettes au même

moment (solde hypothécaire de 98 000\$), soit 82 000\$.

Comme l'explique M^c Michel Beauchamp, notaire et chargé de cours en droit matrimonial à l'Université de Montréal, le RAP de Monique n'est pas une dette puisqu'elle a en quelque sorte emprunté cette somme à elle-même.

Si l'union prend fin, Monique pourrait également soustraire du patrimoine familial 45% de la plus-value réalisée sur la propriété durant l'union, soit la même proportion que la valeur nette qu'elle détenait au moment du mariage.

Considérant qu'André paiera durant le mariage sa part de l'hypothèque restante, il lui faut, pour acquérir la moitié de la résidence, verser la moitié des 82 000\$ que détient présentement Monique. Il devrait donc lui donner 41 000\$, transaction qui sera enregistrée devant notaire.

Parce que les deux conjoints ont fait récemment des testaments les instituant chacun légataire universel de l'autre, il semble à peu près équivalent de ne rien faire et de laisser la Loi sur le patrimoine s'appliquer. Si un conjoint décède, l'autre récupère la propriété. Si une séparation survient, les 82 000\$ initiaux de Monique sont soustraits du partage.

Mais il y a une nuance importante: «La chose la plus sûre est la propriété réelle», insiste M^c Beauchamp. En effet, un testament se modifie... La décision du couple de partager la propriété dès le départ est donc parfaitement justifiée. L'ennui, c'est qu'André n'a pas ces 41 000\$ en main. La solution suggérée à la fois par M^c Beauchamp et le planificateur Pierre Renaud consiste à signer un billet à ordre, c'est-à-dire une reconnaissance de dette. Il serait établi pour la part d'André sur la valeur nette de la propriété (82 000\$), soit 41 000\$. Si un conjoint décède, tout revient à l'autre, ce qui élimine la dette. Si une séparation survient, Monique rappelle la dette, qui sera alors payée en numéraire ou en nature.

C'est l'équivalent d'un prêt sans intérêt accordé par Monique. «Madame perd l'intérêt sur son placement mais c'est la moins mauvaise des solutions», observe néanmoins M^c Beauchamp.

Puisque des rénovations sont prévues sous peu, Pierre Renaud recommande au couple de demander en même temps une marge de crédit hypothécaire à leur institution financière. Au besoin, ils pourront ainsi soutenir des dépenses extraordinaires sans refinancer leur hypothèque. «La limite accordée à ce type de crédit flexible est généralement de 75% de la valeur marchande de la propriété, en comptant le solde hypothécaire courant, explique notre conseiller. Ils auraient immédiatement accès à 59 500\$, soit 210 000\$ X 75% - 98 000\$.» Ils seront blindés.

LA SITUATION

André et Monique veulent se marier, vivre dans la maison de Monique et partager équitablement sa valeur. Comment André peut-il acquérir la moitié de cette propriété, encore grevée d'une hypothèque de 98 000\$?

LES DONNÉES

André, 57 ans

Revenu annuel: **58 000\$**

REER: **60 000\$**

Monique, 51 ans

Revenu annuel: **42 000\$**

REER: **20 000\$**

Régime de retraite: estimé à **100 000\$**

Résidence principale: valeur convenue de **180 000\$**

Solde hypothécaire: **98 000\$**

Solde du RAP: 18 667\$

LA SUGGESTION

Puisqu'il contribuera au paiement du solde de l'hypothèque, le plus simple consiste, pour André, à signer une reconnaissance de dette pour sa part de la propriété, c'est-à-dire sur la moitié de la valeur nette au moment du mariage.



PHOTO LA PRESSE

PIERRE RENAUD

planificateur financier principal, Groupe Scotia

Écrivez-nous ! Vous aimeriez qu'un planificateur financier examine votre situation ? Investissement, immobilier, retraite, héritage, impôt, crédit, budget... Quelle que soit la nature de vos questions, écrivez-nous ! Les dossiers retenus seront analysés par un spécialiste, dans le cadre de la chronique « Sous la loupe ».

Voici notre adresse : À vos affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 ou notre courriel : avosaffaires@lapresseaffaires.com

À VENDRE À LOUER IMMOBILIER

131 ÎLE DE MONTRÉAL ÉD.-MONTPEIT, face U de M 3/4, 51/2, semi meublé, chauffé, eau chaude, 514-344-8885

133 VIEUX-MONTRÉAL VIEUX-MTL, app/ bureau, 2600 pi², grande réception / salon, 4 ch., grande cuisine, 2 s/bains, plusieurs fenêtres, 3000 \$/mois, immédiat, Wilson 514-288-6231

143 EXTÉRIEUR DU QUÉBEC HOLLYWOOD/Hallandale, près mer, wood, meublé, tout réno, 2 ch., 2 s/bains, jardin, 2750 \$/mois et, 514-591-4631

145 CONDOMINIUMS PROPRIÉTÉS CHOMEDEY, condo de luxe 4 1/2, 1300 pi², r-de-ch., 2 s/bains, foyer, terr, de 500 pi² privée sur jardin, 2 stat. int./ext., locker, entre Carrefour Laval et Centropolis, 450-505-1153

147 CHALETS L.D.R., grand 5 1/2 haut duplex, 850 \$/réno, bien éclairé, près tous services. 5 min. à pied métro Cartier. 450-975-1921

149 PROPRIÉTÉS COWANSVILLE, bord de l'eau à 15 min autor. 10, ski Bromont (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

156 APPARTEMENTS MEUBLÉS À LOUER À LOUER LUXEUX 3 1/2-4 1/2 meublés court-long terme 514-949-4969

157 BANLIEUE OUEST DORVAL, bord du lac, 3 1/2, 750 \$, 4 1/2, 785-850 \$, réno, chauffé eau chaude, poêle frigo, conciergerie, 514-631-2013

160 BÂTIMES À MTL. Métro Jean-Talbot. Samir Cassab Century 21 Max-Immo crt 514-339-1100

162 COMMERCES À VILLERAY, resto-bistro 25 places, ouvert 8 ans. 514-278-0408

166 BUREAUX NOUVEAU DÉFI!!! ÉDUCATION dipr 278-4242 Télécopieur au: 514-278-7337

167 COMMERCES À VILLERAY, resto-bistro 25 places, ouvert 8 ans. 514-278-0408

169 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER À LASALLE, 7320 Cordner, (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

170 COMMERCES À VILLERAY, resto-bistro 25 places, ouvert 8 ans. 514-278-0408

173 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER À LASALLE, 7320 Cordner, (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

177 MAGASINS À LOUER 7219 ST-DENIS près métro neuf, 9 pi, haut, a/c, chauffé, tout le confort, 1100 pi, ou 2330 pi, 15 \$/pi. 514-727-6609

179 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER À LASALLE, 7320 Cordner, (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER À LASALLE, 7320 Cordner, (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

181 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER À LASALLE, 7320 Cordner, (industriel), 3200 à 6600 pi car. 450-430-2022, poste 4

131 ÎLE DE MONTRÉAL Plateau et Rosemont Studios 1 1/2-2 1/2

465 \$ et +, tout inclus, rénové, avec un sans foyer. www.studioslaouer.com 514-272-2901

PLATEAU, face parc, studio 1 1/2, propre, calme, semi-meublé, 440 \$, libre, 514-993-5113

PLATEAU, métro Laurier, 6 1/2, r-de-ch., moderne, les entrées, libre, 4725 \$, 450-678-4872

PLATEAU, métro Mt-Royal, 4 1/2, 1 ch, 5 1/2, 3 ch., Époqué, frais peint, balcon, cour int., 995 \$ à 1250 \$, 514-599-2525

PLATEAU (Parc Lafontaine) 5 1/2, 3e, pl. bois, 3 ch., électricité locale, 1100\$. 1er sept. 514-924-2619

PLATEAU, près métro Mont-Royal, 4 1/2, 2e étage, libre, 514-993-4439

PLATEAU, rue Chabot, face parc, 3 1/2, 3e, pl. bois, non fumeur, tranquille, 615 \$, sept. 514-523-6240, 514-522-3761

PLATEAU, superbe 3 1/2 réno, petit, très clair, les entrées, pl. bois, balcon 615\$. 514-721-1128

PRÈS DE PIEIX, grand 3 1/2, entrée lav., coin piscine, face école, 545\$, 514-242-6299

R.D.P., 5 1/2 près Loblaw's. Porteparc, stat. déneigé, rangement, réf. 725 \$, libre. 514-824-1141

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

131 ÎLE DE MONTRÉAL Plateau et Rosemont Studios 1 1/2-2 1/2

465 \$ et +, tout inclus, rénové, avec un sans foyer. www.studioslaouer.com 514-272-2901

PLATEAU, face parc, studio 1 1/2, propre, calme, semi-meublé, 440 \$, libre, 514-993-5113

PLATEAU, métro Laurier, 6 1/2, r-de-ch., moderne, les entrées, libre, 4725 \$, 450-678-4872

PLATEAU, métro Mt-Royal, 4 1/2, 1 ch, 5 1/2, 3 ch., Époqué, frais peint, balcon, cour int., 995 \$ à 1250 \$, 514-599-2525

PLATEAU (Parc Lafontaine) 5 1/2, 3e, pl. bois, 3 ch., électricité locale, 1100\$. 1er sept. 514-924-2619

PLATEAU, près métro Mont-Royal, 4 1/2, 2e étage, libre, 514-993-4439

PLATEAU, rue Chabot, face parc, 3 1/2, 3e, pl. bois, non fumeur, tranquille, 615 \$, sept. 514-523-6240, 514-522-3761

PLATEAU, superbe 3 1/2 réno, petit, très clair, les entrées, pl. bois, balcon 615\$. 514-721-1128

PRÈS DE PIEIX, grand 3 1/2, entrée lav., coin piscine, face école, 545\$, 514-242-6299

R.D.P., 5 1/2 près Loblaw's. Porteparc, stat. déneigé, rangement, réf. 725 \$, libre. 514-824-1141

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

METRO Frontenac, Berçoy/Sherbrooke, super 2 1/2-3 1/2 chauffés, eau chaude, réno, pl. bois franc, 514-277-3956 et 514-347-5252

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS 900



ANTONIA ST-CYR MAJEAU

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Mme Antonia St-Cyr Majeau, le 7 août 2008.

Elle laisse dans le deuil son époux **M. Jacques Majeau** et ses filles:

Dominique (Jean-Pierre Gingras) et leurs filles Tatiana et Marina Gingras

Jacinthe (Carl Savoie) et ses fils Jérémie et Tristan Beauchamp

Édith (Jean-Pierre Sénécal) et leurs enfants Nastia-Victoria, Gabriella-Myriam et Francis Mathieu, et, Marie-Pierre Ritchot.

Elle était une épouse, une mère et une grand-mère exceptionnelle.

Merci à l'équipe des soins à domicile du CLSC Joliette, le personnel des soins palliatifs et du département en oncologie de l'hôpital Pierre-Le Gardeur.

La famille recevra parents et amis le mercredi 13 août 2008, de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, le jeudi 14 août à compter de midi, aux:

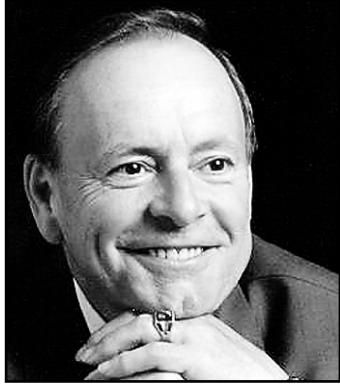
Salons funéraires Guay inc.

Réseau **Dignité**

**5, rue Leblanc
L'Épiphanie
514 871-2020**

suivi des funérailles en l'église de l'Épiphanie à 14 heures, puis de l'inhumation au cimetière de Ste-Mélanie.

Des dons à la Fondation du centre de santé et de services sociaux du sud de Lanaudière pour le projet "Maison de soins palliatifs", www.fondationcsssl.com, seraient appréciés.



FONTAINE, Gilles
1935 - 2008

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 août 2008, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Gilles A. Fontaine, époux de Mme Suzanne Brissette. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Francine, Christian, Guylaine, Jonathan et conjoints, ses petits-enfants, Mathieu, Alessandra, Olivier, Francis, Vincent, Jérémie et Félix-Antoine ainsi qu'autres parents et amis.

Les funérailles auront lieu lundi 11 août 2008 à 11 heures en l'Église-Cathédrale, 215, rue Longueuil, à Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6P6.

La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital du Haut-Richelieu et à souligner le support apporté par l'équipe du service de soins palliatifs à domicile du CLSC de la Vallée des Forts.

Des dons pour la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés.



TRÉPANIÉ, Juliette (née Dumont)
1919 - 2008

À Dollard-des-Ormeaux, le 8 août 2008, à l'âge de 89 ans, est décédée madame Juliette Dumont, épouse de feu Arthur Trépanier. Elle laisse dans le deuil son fils Peter J. (Louise Gingras) ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au complexe funéraire Urgel Bourgie, 16 114, boul. Gouin Ouest, Ste-Genève

URGEL BOURGIE
514-735-2025

Consultez le registre à sa mémoire

www.urgelbourg.com

le lundi 11 août de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h, mardi à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu mardi à 11 h en l'église Ste-Genève et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal.



MÉCHALY, Meyer
1923 - 2008

À Montréal, le 30 juillet 2008, est décédé M. Meyer Méchal. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Myriam, Émilie, Alain, Daniel et Linda, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, parents et amis.

La famille remercie très chaleureusement toutes les personnes les ayant accompagnés dans ces moments de douleur et de chagrin. Un sincère remerciement à toute l'équipe du CHSLD Juif de Montréal pour son dévouement, son professionnalisme et ses bons soins prodigués.

Votre don pourrait faire la différence!



Cette année, **21 700** Canadiens seront atteints d'un **cancer du poumon...** **2 800** d'entre eux y survivront!

L'ASSOCIATION PULMONAIRE Québec **1 800 395-8111**
www.pq.poumon.ca

CÉLÉBRITÉS...



**NOËLLA PROULX
YVES HOULE**
Drummondville

65^{ème} anniversaire de mariage
Félicitations!

Nous sommes si fiers de vous et vous aimons tant!
Vos enfants, leurs conjoint(e)s, vos petits-enfants et arrière-petits-enfants.



BRAVO ET BON SUCCÈS À BEIJING!

Toutes les gymnastes, entraîneur et parents du club souhaitent beaucoup de succès à la gymnaste **Nansy Damianova** et à **Katerine Dussault** entraîneur de l'équipe canadienne à Beijing pour les Olympiques. Vis ton rêve pleinement et merci de nous inspirer à toujours aller de l'avant

La grande famille Gymnix

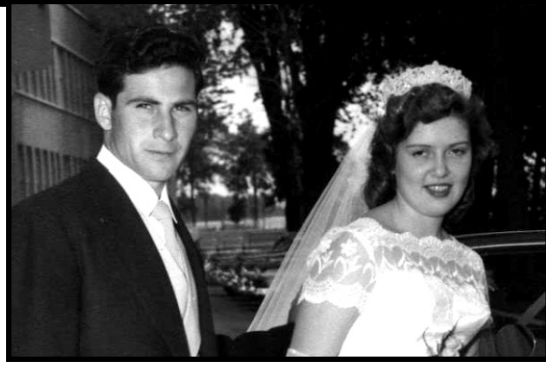


**LÁSZLÓ MITNYÁN
ET ELISABETH HARKÁNYI**

70^{ème} anniversaire de mariage - 5 août 1938

A cette occasion exceptionnelle, nous vous exprimons notre amour et admiration pour votre vie de couple réussie, remplie de bonheur et de réussites.

Vos fils : Charles (Francine), Paul (Micheline), les petits-enfants : Aniko (Dominic), Judith (Nicolas), Erika, Coralie (Matthew), Manuel (Valérie) et les arrière-petits-fils : Jani et Jacob.



**JOCELYNE LEFEBVRE
ET GEORGES BÉRIAULT**

Félicitations pour votre **50^{ème} anniversaire de mariage**

Vous remplissez nos cœurs et bâtissez nos valeurs par votre union à toute épreuve. Avec amour de Réjean, Benoit, Josée, Suzie, Nadège et Maude.



CAROLE GAUTHIER

Nous te souhaitons une heureuse, longue et bonne retraite, remplie de projets emballants. De la part de tous ceux à qui tu as rendu service, ainsi que des tiens qui t'aiment



**DENYSE RAYNAULD
ET ANDRÉ TRUDEL**

50^{ème} anniversaire de mariage (9 août 1958)

Félicitations ! Ce qui rend un mariage heureux, c'est l'harmonie du cœur et de l'esprit. Votre fils François et cousine Francine.



**JACQUELINE ET ARSÈNE BLAIN
DE ST-HYACINTHE**

Félicitations à vous deux pour votre **65^{ème} anniversaire de mariage!** (26 juillet 1943)

Vous êtes des grands-parents extraordinaires. Nous vous souhaitons encore plusieurs années de bonheur et d'amour. Nous vous aimons très fort! Votre petit-fils Steven, Chantal, Victoria, Ashley et Charlie-Ann.

VOUS AVEZ UN ÉVÉNEMENT À CÉLÉBRER ?

Soulignez-le!

tous les dimanches dans **La Presse**

LA PRESSE

Composez le (514) 285-7274
appels interurbains (sans frais) **1 866 987-8363**
celebrities@lapresse.ca



L'aide d'aujourd'hui. L'espoir de demain.

Présentement au Canada, une personne sur 13, de plus de 65 ans, est atteinte de la maladie d'Alzheimer et de démences connexes*. Pour plus d'information, communiquez avec votre Société Alzheimer locale ou visitez notre site Web au www.alzheimer.ca

Société Alzheimer

* Étude sur la santé et le vieillissement au Canada